

Conférence salariale 2019
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse
salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche de l'USB (Union des
Syndicats de la Branche).

Les salariés ont obtenu une augmentation de 1% de la masse salariale, ce qui est une victoire pour les
salariés de la Branche de l'USB.

Cette victoire, si elle est saluée, ne doit pas masquer le fait que la politique salariale du Gouvernement est
toujours plus sinistrée.

Effectivement, les salariés de la Branche de l'USB ont obtenu une augmentation de 1% de la masse salariale, ce qui est une victoire pour les
salariés de la Branche de l'USB.

[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée

10 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse
salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://a-dom-aide68.fr/actualite-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>

Liens

[1] <https://a-dom-aide68.fr/actualite-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>